



ASSEMBLÉE DES  
**DÉPARTEMENTS**  
DE FRANCE

# CHARTRE GRAPHIQUE

ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

# LE LOGOTYPE

## CHARTRE GRAPHIQUE

### ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

**LE LOGO**  
VERSION ORIGINALE

Cette version centrée est à utiliser en priorité.



## LE LOGO

### VERSION HORIZONTALE

Cette version horizontale est à utiliser pour un usage secondaire, uniquement lorsque le format ne permet pas d'utiliser la version originale en respectant la charte.



# LE LOGO

## LES INTERDITS

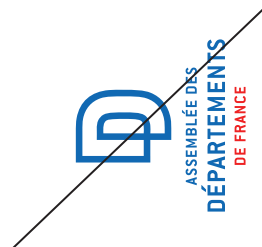
### DISTORSIONS



### CONTOURS



### ROTATIONS



### COULEURS



### PROPORTIONS



# LES COULEURS

VERSIONS CMJN, RVB, TON DIRECT ET NOIR

VERSION CMJN



■ Bleu : 89 / 59 / 0 / 0  
■ Rouge : 0 / 97 / 100 / 0

VERSION RVB



■ Bleu : 47 / 97 / 171  
■ Rouge : 228 / 27 / 19

VERSION TON DIRECT



■ Bleu : Pantone 2935 C  
■ Rouge : Pantone 485 C

VERSION NOIR



■ Noir : 100%

# LES COULEURS / DÉCLINAISONS

DÉCLINAISONS AUTORISÉES EN FONCTION DE LA NATURE DU FOND

Le logo doit principalement être utilisé dans sa version bleu et rouge sur fond blanc ou dans son cartouche blanc.

En fonction de la nature du fond il se décline dans 4 versions :

- 1 - Logo bleu et rouge
- 2 - Logo uni blanc
- 3 - Logo blanc et rouge
- 4 - Logo uni bleu

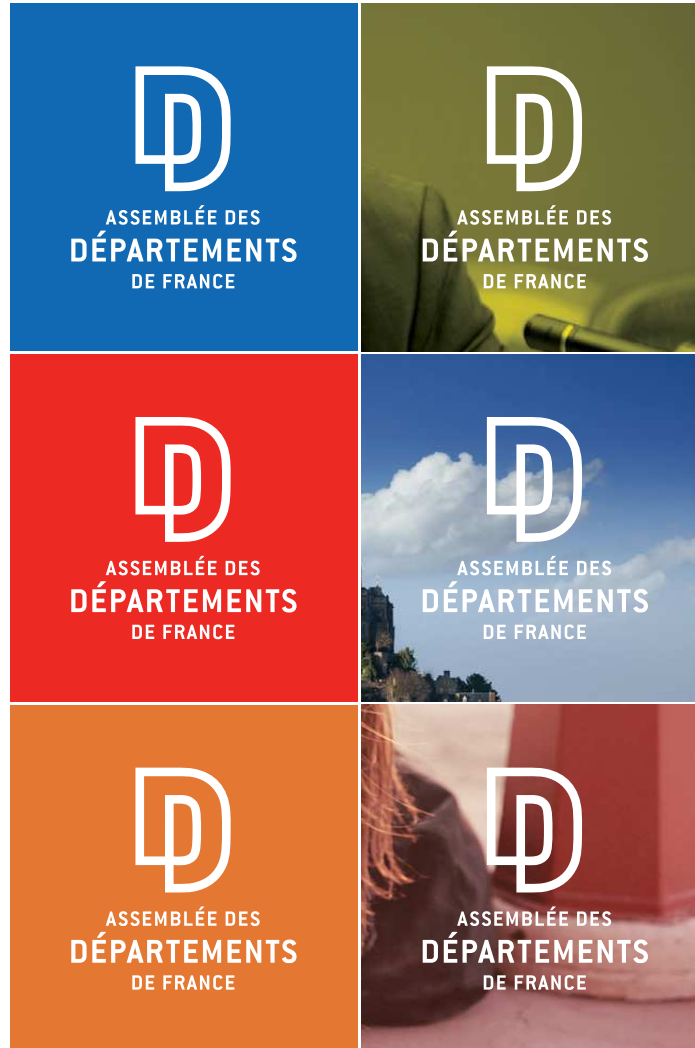
1

Logo bleu et rouge cartouche blanc



2

Logo uni blanc / pour fond rouge, bleu, multicolores



3

Logo blanc et rouge / pour fonds foncés



4

Logo uni bleu / pour fonds clairs



# LES COULEURS / DÉCLINAISONS

DÉCLINAISONS AUTORISÉES EN FONCTION DE LA NATURE DU FOND

Le logo doit principalement être utilisé dans sa version bleu et rouge dans son cartouche blanc.

Dans ces exemples le rapport de contrastes entre le fond et le logo permettant une bonne lisibilité, celui-ci peut être utilisé en réserve blanche.

Logo bleu et rouge cartouche blanc



Logo couleur dans cartouche blanc



Logo en réserve blanche



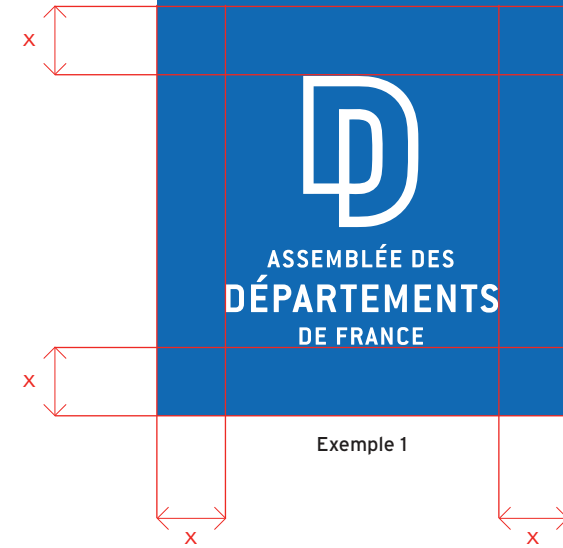
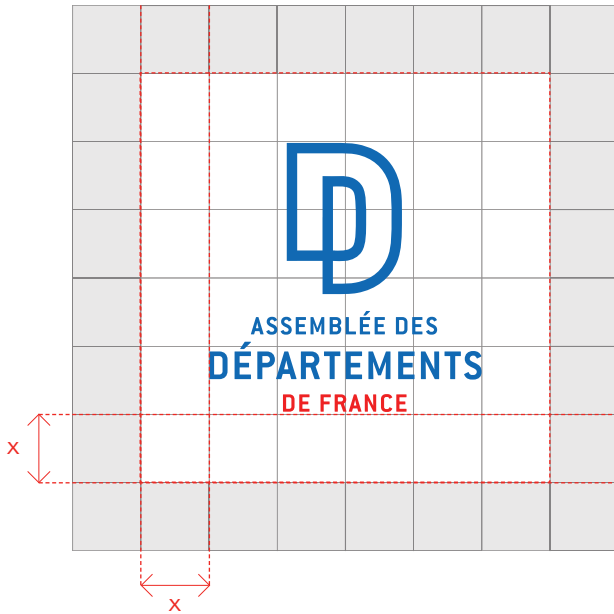


# ZONE DE PROTECTION

## CARTOUCHE ET MARGES À RESPECTER

Quelle que soit la nature des documents (impression, digital, goodies...) une zone de protection doit être respectée autour du logo, aucun élément ne doit y apparaître. Cette marge x correspond à 1/4 de la largeur du logo.

Le cartouche carré sur lequel vit le logo correspond à cette zone de protection.



### LE CARTOUCHE

La zone de protection est égale à la taille du cartouche carré blanc sur lequel vit le logo. Ce rapport de proportions entre le logo et le cartouche ne peut être modifié.



Exemple 2 : logo dans cartouche

# ZONE DE PROTECTION

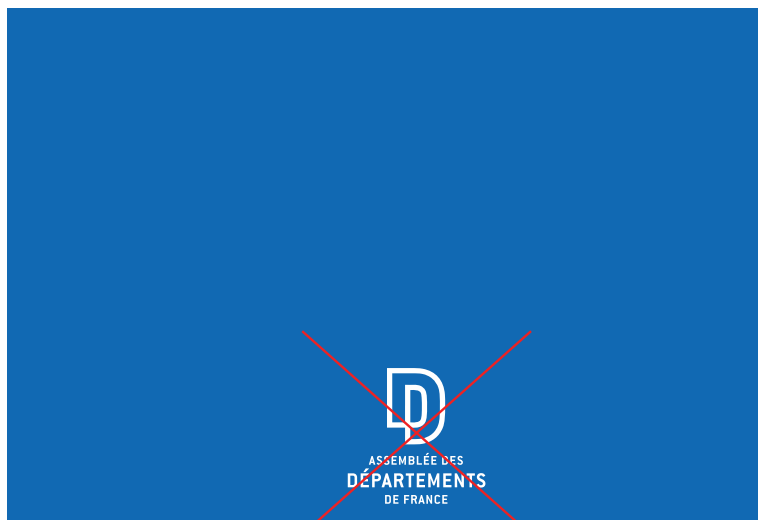
## LES INTERDITS



Zone de protection non respectée



Zone de protection non respectée



Zone de protection non respectée



Logo trop grand par rapport à la taille du cartouche blanc